

**PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS  
RELATIVES A L'ETUDE DE CONCEPTION DE BASE  
- PHASE PRÉSENTATION DU PROJET DE RAPPORT -  
POUR**

**LE PROJET D'EXTENSION DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET  
TECHNIQUE SÉNÉGAL/JAPON - REPUBLIQUE DU SENEGAL**

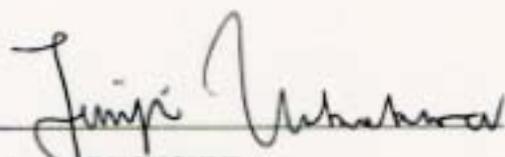
En réponse à la requête du Gouvernement de la République du Sénégal (désigné ci-après le « Sénégal »), le Gouvernement du Japon a décidé d'effectuer une étude de conception de base pour le Projet d'Extension du Centre de Formation Professionnelle et Technique Sénégal/Japon (désigné ci-après le « Projet »), et a confié à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après la « JICA ») la réalisation de l'étude.

Sur la base de l'étude de conception de base – phase étude au Sénégal – menée du 11 février au 8 mars 2002 et conformément à l'analyse effectuée de retour au Japon, la JICA a élaboré un projet de rapport de l'étude de conception de base du Projet.

La JICA a envoyé au Sénégal une délégation chargée de l'étude de conception de base (désignée ci-après la « Mission ») dirigée par M. Junji YOKOKURA en vue de présenter le contenu dudit projet de rapport et de discuter avec les responsables sénégalais à ce sujet. Les travaux de la Mission se sont déroulés du 18 au 26 juillet 2002.

Suite aux résultats des discussions, les deux parties ont convenu sur ce qui est mentionné en appendice. La Mission poursuivra l'étude conformément aux points retenus pour l'élaboration du rapport définitif.

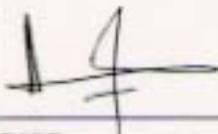
Fait à Dakar, le 26 juillet 2002



---

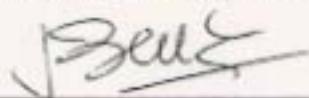
M. Junji YOKOKURA

Chef de mission  
Mission de l'étude de conception de base  
Agence Japonaise de Coopération  
Internationale  
Japon



---

M. Daouda DIOP  
Directeur de la Coopération Économique et  
Financière  
Ministère de l'Économie et des Finances  
République du Sénégal



---

M. Mamadou SAGNANE

Directeur de la Formation Professionnelle  
Ministère de l'Enseignement Technique, de la  
Formation Professionnelle, de  
l'Alphabétisation et des Langues Nationales,  
République du Sénégal



---

M. Ousseynou GUEYE  
Directeur  
Centre de Formation Professionnelle et  
Technique Sénégal/Japon  
République du Sénégal

## APPENDICE

### 1. Contenu du projet de rapport de l'étude de conception de base

Les deux parties ont examiné le projet de rapport de l'étude de conception de base présenté par la Mission. Elles ont retenu, pour la construction et le matériel, les contenus indiqués ci-dessous :

#### (1) Contenu de la construction du Projet

Le contenu de la construction prévue dans le Projet est indiqué en Annexe 1.

Les modifications proposées par la partie sénégalaise, dans la réalisation de l'amphithéâtre et du local d'hébergement pour les étudiants étrangers BTS, seront soumises par la Mission au Gouvernement du Japon pour approbation. Pour le local d'hébergement conçu en hauteur, la partie sénégalaise explique que cette modification est nécessaire pour disposer d'espaces afin de pouvoir procéder à une extension des locaux d'hébergement ou autres à ses propres frais.

#### (2) Contenu du matériel prévu dans le Projet

Le contenu du matériel prévu dans le Projet est indiqué en Annexe 2.

Les modifications entraînées par celles de l'Annexe 1 seront également soumises par la Mission au Gouvernement du Japon pour approbation.

### 2. Système de la coopération financière non-remboursable du Japon

- (1) La partie sénégalaise déclare avoir compris le système de la coopération financière non-remboursable du Japon tel qu'il est décrit dans le procès-verbal des discussions relatives à l'étude de conception de base convenu et signé le 18 février 2002.
- (2) La partie sénégalaise s'engage à prendre les mesures nécessaires telles qu'elles sont présentées en annexe 5 du procès-verbal des discussions relatives à l'étude de conception de base convenu et signé le 18 février 2002 comme condition pour la réalisation de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement du Japon.

### 3. Calendrier du reste de l'étude

Au retour de la Mission au Japon, la JICA finalisera le rapport de l'étude de conception de base du Projet et l'enverra à la partie sénégalaise vers le mois de septembre 2002.

Au cas où la réalisation du Projet serait autorisée par le conseil des ministres qui aura lieu en mai 2003, les travaux de construction commenceront vers le mois de décembre de la même

#### 4. Autres points majeurs discutés

- (1) Le projet actuel BTS prenant fin en mars 2004, le CFPT sera privé de l'assistance technique du Japon pendant plus de six mois avant l'achèvement des travaux de construction, de la fourniture et de l'installation du matériel et des équipements. La partie sénégalaise demande que le Projet fournisse convenablement au CFPT l'assistance technique spécifique au Projet dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Japon;
- (2) La partie sénégalaise s'engage à assurer la maintenance correcte des constructions, installations, matériels et équipements fournis par le Projet et à prendre les mesures nécessaires pour la mobilisation des fonds requis et la mise à disposition du personnel;
- (3) La partie sénégalaise établira et remettra à la partie japonaise avant décembre 2002 un plan d'exploitation tenant compte dans la mesure du possible du futur statut du Centre
- (4) La partie sénégalaise s'engage à intervenir auprès des services compétents pour le débarquement et le dédouanement de tout matériel et équipement fournis par le Projet.
- (5) La partie sénégalaise s'engage à transférer dans un délai prédéterminé tout matériel BTS.
- (6) En ce qui concerne l'exonération d'impôts, de taxes, de droits de douane et de toute autre imposition interne telle que la TVA, la Mission et le Gouvernement du Sénégal confirment leur accord stipulé à l'alinéa 7 (6) du procès-verbal des discussions relatives à l'étude de conception de base signé le 18 février 2002. A ce propos, la partie sénégalaise s'engage à agir de manière efficace pour tout problème lié à ce sujet.
- (7) Les deux parties s'engagent à maintenir la confidentialité absolue de tout document échangé lors des discussions avec la mission et concernant le Projet, telles que les spécifications techniques du matériel ou autres, pour garantir l'impartialité dans les appels d'offres.
- (8) La Mission explique que l'exécution du Projet dans sa globalité ainsi que les éventuelles modifications restent liées à la décision du Gouvernement du Japon et la partie sénégalaise déclare l'avoir compris.
- (9) La partie sénégalaise demande la formation au Japon des homologues sénégalais avant l'achèvement des travaux de construction du présent Projet.

(1)  
S

AS 69

1. Construction

(1) Bâtiment de formation (BTS)

- a. Salles TP pour la Section Informatique Industrielle ;
- b. Salles TP pour la Section Automatique – Option électronique ;
- c. Salles TP pour la Section Automatique – Option mécanique ;
- d. Salles TP communes.

(2) Complexe Polyvalent

Bibliothèque, amphithéâtre, local d'hébergement pour étudiants étrangers du BTS, salle de reprographie, salle d'archives/consultation, bureau d'administration ;

(3) Installations connexes

Local pour groupe électrogène







## **Annexe 5      Estimation des travaux à faire par le pays bénéficiaire**

- |     |   |   |                |
|-----|---|---|----------------|
| (1) | Extension de la ligne téléphonique                          | : | 180 000 FCFA   |
| (2) | Transfert du matériel existant au nouveau bloc BTS          | : | 3 600 000 FCFA |
| (3) | Connexion du réseau local avec les installations existantes | : | 600 000 FCFA   |

## Annexe 6 Références

No.	Titre	Editeur	Année de publication
1	Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 1999	Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique	Novembre 2000
2	Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2000	Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique	Décembre 2001
3	Banque de Données Economiques et Financières ;Exercice 1997	Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique	1999
4	Note de Conjoncture trois ième Trimestre 2001	Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique	Novembre 2001
5	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté	Ministère de l'Economie et des Finances	2001
6	Travaux Préparatoire du 10eme Plan Projet de Rapport de Synthèse de la Phase Diagnostic	Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Planification	Mars 2001
7	Travaux d'Elaboration du Xème Plan (2002-2007)	Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Planification	Août 2001
8	Statistiques Scolaires 2000/2001	Ministère de l'Education, DPRE	Juin 2001
9	Rapport Annuel de la Zone Franc, 2000	Banque de France	2001
10	Programme Triennal d'Investissements Publics, 1999-2001	Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Coopération Economique et Financière	Octobre 1998
11	Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF)	Ministère de l'Education Nationale	Juillet 1999
12	Etude de la Situation Economique et Sociale du Sénégal et des Perspectives pour les Diplômes du CFTP	CFPT / JICA Dakar, Toropicana Environmental Consultants	Octobre 2000
13	PDEF ; Document de Politique Sectorielle sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	Ministère de l'Education Nationale	Février 1998
14	Document de Polit ique de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (version provisoire)	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Prof, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales	Janvier 2001

No.	Titre	Editeur	Année de publication
15	Politique Nationale d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (vers les ruptures)	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Prof, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales	Juillet2001
16	Etude Sectorielle Education III: Volet Enseignement Technique et Formation Professionnelle / Synthèse Provisoire du Rapport Préliminaire	Agence Canadienne de Développement Internationale (CIDA)	Octobre 2000
17	Plan de Développement Stratégique du CFPT Sénégal/Japon	M.E.T.F.P.A..L.N	Novembre 2001
18	Présentation du CFPT	CFPT	Janvier 2002